

Info.pl@ine

ZOOM SUR

N° 359 – 30 mars 2011 – 5 pages

RAVAGEURS

Surveiller les méligèthes sur colza et les thrips sur pois

CEREALES

Stratégie régulateurs

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade : D2 à E allongement des pédoncules floraux)

✓ **Méligèthes, l'impasse semble possible dans de nombreuses situations**

➤ **Rappel des seuils de traitement** : être particulièrement vigilant sur les colzas avec une faible végétation



D2

E

F1

Source Cetiom

	au stade D1 Le bouton peut encore être caché ou visible mais le pédoncule floral ne s'est pas encore allongé	au stade E Le bouton est dégagé et les pédoncules floraux allongés
Sur un colza vigoureux	2 à 3 méligèthes/plante	7 à 8 méligèthes/plante
Sur un colza faible, stressé ou peu développé	1 méligèthe/plante	> 2 à 3 méligèthes/plante

A ce jour, quelques parcelles sur les secteurs de BEZALLES et VAUDOY-EN-BRIE ont dépassé le seuil de risque au stade D1-D2 3 à 4 méligèthes par plante.

Le vol a progressé, mais les populations sont encore assez faibles, et l'avancée des stades, avec les premières apparitions de fleurs, devrait permettre d'éviter un passage dans de nombreuses situations.

➤ Produits utilisables : MAVRICK FLO (TALITA) à 0,2 l/ha, PROTEUS à 0,5 l/ha ou PYRINEX ME 0,75 l/ha.

POIS DE PRINTEMPS (levée à 3 feuilles)

✓ **Ravageurs**

Les observations du réseau BSV signalent que le seuil de 1 **thrips** par plante est dépassé sur une parcelle de GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS au stade levée.

Dès l'étalement des 1ères feuilles, le risque est dépassé.

➤ Produits utilisables : DUCAT à 0,3 l/ha, POOL à 0,125 l/ha (IFT = 1), KARATE ZEON 0,0625 l/ha.

Quelques parcelles présentent des morsures de **sitones**, notamment à BRANLES et CRISENOY. Le seuil de risque avec de 5 à 10 encoches sur les premières feuilles, jusqu'au stade 6 feuilles n'est pas encore atteint.

✓ **Désherbage post-levée**

Ce rattrapage de post-levée se justifie surtout sur les traitements de prélevée incomplets, ou appliqués à dose réduite (ex : PROWL à 1,5 l/ha), ou sur les parcelles peu sales qui n'ont pas été traitées en prélevée. Traiter aux stades 2-3 feuilles des adventices et avant que les pois ne recouvrent le sol.

Les programmes en post-levée sont les moins coûteux et les plus faibles en IFT (0,25 à 0,38).

Mélanges	Flore
BASAGRAN SG ⁽¹⁾ 0,3 kg/ha + PROWL 400 ⁽²⁾ 0,5 l/ha ou 2 passages à 8-10 jours d'intervalle pour gérer les levées échelonnées, en réduisant ces doses par 2	Bonne efficacité sur Renouée des oiseaux, Renouée liseron (2 à 3 feuilles maxi) Matricaire, Crucifère, Chénopode Insuffisant sur Gaillet
BASAGRAN SG 0,3 kg/ha + CHALLENGE 600 0,5 l/ha ou 2 passages à 8-10 jours d'intervalle, en réduisant ces doses par 2	Bonne efficacité sur Gaillet (de 1 à 3 verticilles), Matricaire, Crucifère, Chénopode Moyen sur Renouée liseron Insuffisant sur Renouée des oiseaux
BASAGRAN SG 0,15 kg/ha + CHALLENGE 600 0,25 l/ha + PROWL 400 0,25 l/ha 1 ou 2 passages à 8-10 jours d'intervalle <i>Eviter ce mélange en sols de craie très superficiels ou de sables pour des raisons de sélectivité</i>	Bonne efficacité sur Renouée liseron, Renouée des oiseaux Gaillet (de 1 à 3 verticilles) Matricaire, Crucifère, Chénopode

Eviter ces associations derrière un traitement de prélevée à pleine dose, à base de CHALLENGE, RACER ME, NIKEYL ou CLINE, NIRVANA S.

A noter que la firme Bayer CropScience ne préconise pas l'utilisation de CHALLENGE 600 dans ces conditions. Ces mélanges restent donc sous la responsabilité des utilisateurs.



CHALLENGE a un DAR qui reste à 90 jours. Le mélange en post-levée peut parfois poser des problèmes (surtout en double passage) si la moisson est précoce. (En cas de mélange, on retient les valeurs du DAR et de la ZNT les plus élevées).

➤ Quelques précautions

- Passer entre les stades 2 et 6 feuilles du pois sur des cultures poussantes.
- Passer le plus tôt possible dès que les adventices sont levées (pour le gaillet, attendre l'apparition du 1^{er} verticille).
- Pour des raisons de sélectivité, ne pas mélanger des antidiocotes avec des antigaminées. Respecter un délai de 6 à 8 jours entre les deux. Commencer de préférence par l'antidiocotes pour agir sur des adventices jeunes.
- Ne pas intervenir en cas de fortes amplitudes thermiques entre le jour et la nuit et avec des températures supérieures à 20°C le jour et inférieures à 10°C la nuit pour des risques de phytotoxicité.
- Attendre une semaine entre le roulage et le traitement.

ORGE D'HIVER - ESCOURGEON (épi 1 cm)

✓ Régulateurs

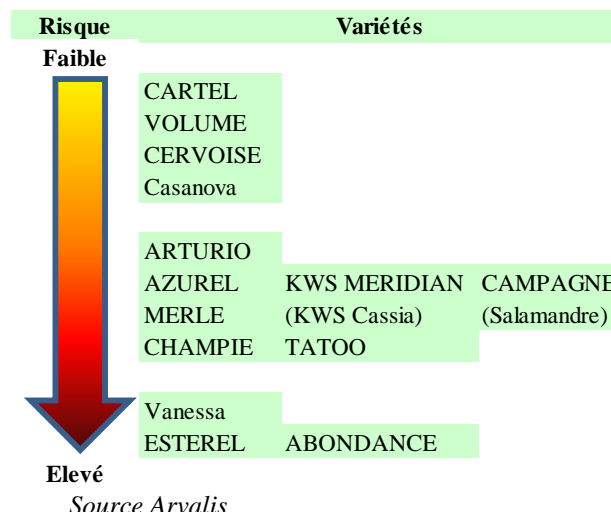
La végétation est souvent très dense au début de la montaison, ce qui rend la culture plus sensible à la verse que le blé. La base de la lutte contre la verse reste la maîtrise de la densité et de la fertilisation azotée.

⇒ La sensibilité variétale

Un classement variétal est difficile car le comportement des variétés est inconstant d'une année sur l'autre.

Les orges à 2 rangs sont plus sensibles aux excès d'activité de certains régulateurs, notamment en ce qui concerne la réduction de hauteur.

L'application est à raisonner en fonction de la sensibilité des variétés. Les produits à base d'éthéphon sont incontournables. Si la végétation est dense, le risque est sensiblement accru.



➤ Régulateurs sur orges d'hiver et escourgeons :

Risque de verse	Programme
Faible	de 1 nœud à sortie des barbes : ETHEVERSE 1 l/ha
Elevé	de 1 nœud à sortie des barbes : TERPAL 2,0 à 2,5 l/ha ou au stade 1 à 2 noeuds : TERPAL 1,5 l/ha puis au stade dernière feuille sortie des barbes : ETHEVERSE 0,4 à 0,5 l/ha

Conditions d'utilisation

Il est important de traiter sur des plantes non stressées par des amplitudes thermiques, le sec ou encore le froid. Plus la végétation sera poussante, plus le traitement sera efficace.

	Températures mini le jour du traitement	Températures maxi le jour du traitement	Températures maxi annoncées pour les 3 jours suivants
TERPAL	> à 2°C	Entre 12°C et 20°C	> à 12°C
ETHEVERSE	> à 2°C	Entre 14°C et 22°C	> à 14°C

Un délai sans pluie de 2 heures est suffisant pour que les régulateurs soient absorbés par la plante.

BLE (stade épi 0,5 à 3,0 cm)

✓ Régulateurs de croissance

Les 3 critères principaux à prendre en compte pour raisonner vos régulateurs sont : la sensibilité variétale, la densité de végétation en sortie d'hiver et la nutrition azotée. Pour plus de détails sur les variétés, reportez-vous à l'Info.pl@ine n°342 du 17 novembre

La grille suivante, proposée par ARVALIS, permet d'évaluer le risque verse sur votre parcelle et de définir le programme régulateur à mettre en place.

Estimer le risque verse sur votre parcelle		Note risque verse	Votre parcelle
Variétés	Peu sensible	0	
	Moyennement sensible	3	
	Très sensible	6	
+			
Densité de végétation et vigueur	Peuplement élevé et fort tallage	4	
	Peuplement normal	2	
	Peuplement limitant et/ou faible tallage	0	
+			
Nutrition azotée	Risque d'excès d'alimentation azotée	3	
	Bonne maîtrise de la dose d'azote	0	
+			
Note totale			

► Programme en fonction de la grille de risque

Note grille risque de verse	Programme
< ou = 3	Pas de régulateur
4, 5, ou 6	<p>du stade épi 0,5 cm à épi 1,5 cm produits à base de chlorméquat chlorure seul ou associé à du chlorure de choline, BREF C, C5SUN, COURTE PAILLE, CYCOCEL C5... 1,5 à 2,0 l en une seule application</p> <p>ou</p> <p>des produits avec une plage d'utilisation plus large</p> <p>- de fin tallage à 1 nœud : CYCOCEL CL 2,0 l, MONDIUM 2,0 l ou CYTER 1,5 l</p> <p>ou</p> <p>- de 1 à 2 nœuds, MODDUS 0,4 l</p>
7, 8 ou 9	<p>une double application de produits de type CYCOCEL C5 2 l entre plein tallage et fin tallage puis 1,5 l à épi 1 cm</p> <p>ou</p> <p>MEDAX TOP 0,8 l de fin tallage à 2 nœuds</p> <p>Ou</p> <p>MODDUS 0,3 à 0,4 l de 1 à 2 nœuds</p>
10 et +	<p>CYCOCEL C5 2 l entre fin tallage et épi 1 cm</p> <p>puis</p> <p>MODDUS 0,3 l ou MEDAX TOP 0,6 l entre 1 et 2 nœuds</p>

Conditions d'utilisation

Il est important de traiter sur des plantes non stressées par des amplitudes thermiques, le sec ou encore le froid. Les blés les premiers semés, et les plus précoces sont en redressement. L'intervention peut avoir lieu.

Pour CYCOCEL, CYTER, MONDIUM qui seront les 1^{ers} régulateurs utilisés, respecter les conditions suivantes :

	Températures mini le jour du traitement	Températures maxi le jour du traitement	Températures maxi annoncées pour les 3 jours suivants
CYCOCEL C3 ou C5	> à -1°C	> 10°C	> à 10°C
CYTER, CYCOCEL CL, MONDIUM	> à -1°C	> 6°C	> à 8°C

Un délai sans pluie de 2 heures est suffisant pour que les régulateurs soient absorbés par la plante.

SEMIS DE TOURNESOL (source : CETIOM)

✓ Travail du sol et semis

Les semis doivent être réalisés dans un sol ressuyé et suffisamment réchauffé (8°C à 5 cm de profondeur) ce qui n'est peut être pas tout à fait le cas actuellement avec les précipitations de ces derniers jours. L'intérêt est d'obtenir une levée rapide et une période de sensibilité aux oiseaux, aux limaces et autres ravageurs du sol la plus courte possible.

✓ Densités

Le peuplement optimum est de 50 000 à 60 000 plantes levées par ha pour un écartement de 50 à 60 cm. La densité de semis doit être comprise entre 60 000 et 75 000 graines positionnées régulièrement à 2-3 cm de profondeur si le sol est frais ou 4-5 cm si la surface est desséchée.

Une densité plus importante pénalisera la culture, surtout si la réserve hydrique est faible, c'est pourquoi il est inutile de dépasser dans tous les cas 75 000 graines/ha.

Bon à savoir : en conditions normales, on estime à 10% les pertes à la levée, et à 20% en conditions difficiles.

✓ Semer tôt

A partir du 1^{er} avril il est possible de semer du tournesol dans notre région. Avec des semis précoces avant le 10 avril on accroît les chances d'obtenir des rendements plus élevés.

Par ailleurs, un semis effectué après la fin avril risque d'entraîner une floraison tardive (vers la fin juillet) et une récolte repoussée vers le mois d'octobre. Néanmoins, privilégier des conditions de semis en sol ressuyé même si cela nécessite de retarder la date de semis (sans dépasser le 10 mai).

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

MAIS

Chrysomèle du maïs

Depuis 2008, des obligations de rotation concernant le maïs sont imposées pour les communes situées dans un rayon de 5 km autour des deux aéroports internationaux de la région. Ces mesures visent à prévenir l'installation de la chrysomèle du maïs en application d'une décision européenne de 2006. Les arrêtés préfectoraux 2011 sont en cours de signature. Sont concernées les cultures de maïs (grain, ensilage), mais aussi les bandes pour la chasse, les jardins familiaux ou les maïs d'agrément (labyrinthe ou autre). Ces dispositions font l'objet de contrôles sur le terrain.

Pas de maïs en 2011 sur les parcelles avec du maïs en 2010 sur les communes suivantes :

SEINE ET MARNE

Compans - Gressy - Le Mesnil Amelot - Mauregard - Mitry-Mory - Moussy le neuf - Moussy le vieux - Thieux - Villeneuve sous Dammartin - Villeparisis

REPORT DEMONSTRATION DESHERBAGE MECANIQUE

Compte tenu des conditions météo de cette semaine, la démonstration prévue chez Dominique COLLIN, agriculteur bio à Marolles en Brie ce jeudi 31 mars est reportée au :

JEUDI 7 avril 2011 à 14 h

Chez M. Dominique COLLIN, agriculteur biologique
Hameau de Ranchien, 77120 MAROLLES-EN-BRIE
Port. : 06 83 93 16 26

A voir : Herse étrille Richard Breton : 12 m,
Houe Rotative Pietro Moro : 6 m,
Bineuse autoguidée Garford : 4 m.
Démonstration sur blé à 14,7 cm d'écartement

Pour tous renseignements et pour confirmation de la date, veuillez contacter :
Claude Aubert au 06 24 99 62 57



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

Toute rediffusion et reproduction interdites

